



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Quel plan face aux particules du Sahara ?

Question écrite n° 10454

Texte de la question

M. François Piquemal alerte M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la situation de pollution aux particules du désert du Sahara dans les départements de l'Aude, du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. En effet, l'augmentation dans l'air ambiant de concentrations de PM10 (particules de diamètre inférieur à 10 µm) due à cette masse d'air chargée en particules désertiques, couplées à celles issues du trafic routier et des industries est aggravée par les concentrations d'ozones dues aux conditions météorologiques (fort ensoleillement, températures élevées). Ceci a un impact sur la santé des personnes fragiles, des femmes enceintes, des nourrissons, des jeunes enfants, des personnes de plus de 65 ans et des personnes souffrant de pathologies et limite leurs déplacements ainsi que la pratique d'activités physiques et sportives. Il lui demande donc quelle politique de prévention il a prévu face aux particules du désert du Sahara et plus globalement quel plan concret et efficace de transition écologique il compte mettre en place afin d'endiguer ces épisodes de chaleur et de pollution intense et insoutenable.

Données clés

Auteur : [M. François Piquemal](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10454

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2023](#), page 6988

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)